

VILLE
DE
MARSEILLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS
DU
CONSEIL DU GROUPE DES 11^e ET 12^e ARRONDISSEMENTS**

- Séance du 19 mai 2021 -

Présidence de Monsieur Sylvain SOUVESTRE, Maire d'Arrondissements.

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 18 membres.

21/038/VDV

DIRECTION GENERALE ADJOINTE MER CULTURE ET SPORTS- DIRECTION DES SPORTS - DIRECTION DES SPORTS- Attribution de subventions aux associations sportives - 2ème répartition 2021 - Approbation de conventions - Budget primitif 2021.

21-36784-DS

MONSIEUR LE MAIRE DU 6^{ème} SECTEUR SOUMET AU CONSEIL DES 11^{ème} ET 12^{ème} ARRONDISSEMENTS LE PROJET DE DÉLIBÉRATION CI-ANNEXÉ, DONT CE DERNIER EST SAISI, POUR AVIS, AVANT PRÉSENTATION AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.

Notre Conseil d'Arrondissements doit se prononcer sur le rapport suivant :

La Ville de Marseille souhaite apporter une aide financière aux associations sportives pour leur fonctionnement et/ou l'organisation de manifestations sportives qui ont pour son image un impact direct au niveau local, national ou international.

Ces subventions sont attribuées selon certains critères tels que le nombre de disciplines pratiquées, le nombre de licenciés et le niveau d'évolution en compétition.

Dans ce cadre il est soumis à notre approbation une deuxième répartition d'un montant global de 574 500 Euros dont 77 500 Euros pour les associations de notre Secteur.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL DES 11EME ET 12EME ARRONDISSEMENTS
VU LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

DELIBERE

ARTICLE 1 Sont approuvées les conventions ci-annexées, avec les associations sportives suivantes ainsi que les subventions proposées.

Tiers	Mairie du 6 ^{ème} secteur – 11/12 ^{ème} arrondissements	Euros
18392	Association Sportive de l'Amicale Notre Dame de Beaumont 82, boulevard Seignelay – 13012 Marseille EX017296 : Fonctionnement Budget prévisionnel : 47 000 Euros	8 000
	EX017331 : Action Open de Marseille de Tennis de table Date : 5 septembre 2021 Budget prévisionnel : 36 000 Euros	9 000
11909	Entente Union Générale Arménienne Association Sportive ARDZIV 36, rue Pierre Guys – 13012 Marseille EX017372 : Fonctionnement Budget prévisionnel : 375 000 Euros	18 000
43908	Le Club des Marseillaises 27 B, boulevard Notre Dame – La Sauvadoure – 13011 Marseille EX017334 : La Marseillaise des Femmes 2021 Date 30 mai 2021 Budget prévisionnel : 295 000 Euros	15 000
27624	Rugby Club Marseillais 3, avenue Jean Compadiou – 13012 Marseille EX017344 : Fonctionnement Budget prévisionnel : 242 500 Euros	5 000
24731	Team Marseille Blue Stars CMA St Marcel – 216, boulevard de St Marcel – 13367 Marseille EX017370 : Fonctionnement Budget prévisionnel : 181 700 Euros	15 000

11805	Union Sportive Michelis Cercle Robert Calvani – Cité Michelis – Avenue du Pontet prolongé – 13011 Marseille EX016934 : Fonctionnement Budget prévisionnel : 149 000 Euros	7 500
-------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------

ARTICLE 2 Pour les manifestations sportives, les subventions ne pourront être versées qu'après leur déroulement effectif.

ARTICLE 3 Monsieur le Maire de Marseille ou son représentant est habilité à signer les conventions susvisées.

ARTICLE 4 La dépense correspondante d'un montant de 574 500 Euros dont 77 500 Euros pour les associations de notre Secteur sera imputée sur le Budget Primitif 2021 – DS 51502 – fonction 40 – nature 6574.1 – action 2019701.

**Le présent projet de délibération
mis aux voix a été adopté à l'unanimité**

**Philippe KHOZIAN ne prend pas part au
vote**

**Vu et présenté pour son
enrôlement à une séance
du Conseil d'Arrondissements**

**Il est donc converti en délibération
du Conseil des 11^{ème} et 12^{ème}**

**LE MAIRE des 11^{ème} - 12^{ème} Arrondts
Sylvain SOUVESTRE**